

SECTION SPORTIVE GOLF



Dossier inscription



Lycée Henri QUEUILLE
Rue de l'Agriculture
19160 NEUVIC

ffgolf®



Section Sportive Golf



La Section Sportive Golf du Lycée est ouverte à toutes les classes à partir de la 2nde ; l'encadrement est assuré par un enseignant EPS de l'Etablissement .Le nombre de places peut être limité .

Il s'agit pour chaque élève inscrit :

- d'une évaluation par trimestre ou semestre (comme pour l'option facultative EPS)
- d'une pratique annualisée correspondant à 3 ou 4 heures hebdomadaires
- d'être licencié à la Fédération Française de Golf et de bénéficier du programme Jeunes (coût de la Licence FFG en novembre environ 18 €+ cotisation à l'Association sportive 18€)
- De passer les tests FFG
- D'obtenir un classement fédéral (handicap de jeu)
- de renforcer les acquisitions techniques dans le cadre d'un suivi individuel avec un moniteur professionnel diplômé d'Etat Golf (33 h sur l'année)
- de faire des compétitions Unss et de Clubs (minimum 2)
- prêt du matériel appartenant au Lycée (clubs, sacs) en fonction des besoins
- de pouvoir utiliser le terrain de Golf, qui sera à disposition sur les temps libres pour ceux qui souhaitent s'entraîner seul ou en groupe

Les objectifs sont de permettre à chaque Jeune de mieux vivre sa scolarité, en pratiquant une activité structurée et encadrée (y compris pendant les périodes libres de cours si besoin) en adéquation avec un travail scolaire régulier et un comportement exemplaire.

L'entrée en Section Sportive est ouverte à tous les niveaux de pratique à conditions d'être volontaire.

**L'inscription à la Section Sportive correspond à un engagement pour l'année scolaire en cours.
La réinscription est automatique dans le cadre d'une poursuite d'étude en secondaire au Lycée.
L'acceptation de l'inscription se fera à la rentrée après réunion de concertation de la commission.
En cas de problème avec un élève qui ne respecte pas les engagements pris, la commission se réunira sur l'avis de l'Enseignant EPS responsable de la Section Golf pour prendre une décision.**

Comme pour les options et toutes les activités sportives, chaque élève sera licencié automatiquement à l'Association Sportive du Lycée (un certificat médical sera à fournir pour le mois de novembre selon la réglementation en vigueur, information donnée à la rentrée de septembre).

Les élèves de la Section Sportive:

- bénéficient automatiquement de la note CCF d'enseignement facultatif à l'examen (Points supérieurs à 10) pour le Bac Professionnel et de la note d'enseignement optionnel pour le Bac Technologique en CCF supplémentaire coef 4 dans la moyenne du contrôle continu.
- sont Public prioritaire pour ceux qui souhaitent s'inscrire au stage BAFA partie générale, proposé dans l'établissement (coût réduit, avoir 17 ans révolus au début du stage)



Section Sportive Golf



INSCRIPTION :
(à remettre ou à envoyer au Lycée)

Je soussigné:

Madame– Monsieur:

Père– Mère de l'élève:

En classe de:

Date de naissance:

Souhaite inscrire mon fils– ma fille en Section Sportive Golf.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'enseignement de la Section Sportive Golf.

Signature précédée de la mention ‘‘ lu et approuvé ‘‘.

.....

Ale

Renseignements complémentaires:

Niveau de Golf:

- Débutant
- Débrouillé
- Confirmé

Licenciés FFGolf: n° licence:

Handicap de jeu:

Tests ou diplômes (drapeaux, opens, carte...):